

# RAPPORT DE COMITÉ

---

Rapport annuel du comité 2023-2024  
Comité d'horaire variable  
Présenté à l'Assemblée générale annuelle

---

*Ce rapport respecte la confidentialité des faits en ne mentionnant pas les noms des membres ou des secteurs. Le Conseil exécutif se réserve le droit de réviser tout rapport s'il juge qu'une personne pourrait être identifiée.*

---

**Responsable politique :** Cindy Carbonneau

**Membres :** Annick Leblanc  
Vacant  
Vacant

## Résumé des activités du comité

*Même scénario que l'an dernier, au terme de l'année 2023-2024, le comité n'a pas été tenu de rencontre. Par contre lors de la récente négociation, il a été dénoncé que l'article 33 Horaire variable n'était pas exploité. Les parties se sont engagés à le respecter et implanter l'horaire variable selon les modalités prévues à la convention collective.*

## Projets que le comité souhaite mettre en place

*Avoir au moins 2 autres personnes sur le comité.  
Mettre en pratique ce qui est prévu à l'article 33 Horaire variable de la convention collective dans les trente (30) jours de la signature de celle-ci.*

Rapport rédigé le : 27 septembre 2024

Par : Annick Leblanc

Le Conseil exécutif a pris connaissance du contenu du rapport.

---

Dejan Platisa  
Président

---

Cindy Carbonneau  
Vice-présidence